

Fébus

# Les enjeux de la classe de Seconde



# Accueil des familles

**18h00** ► réunion plénière en salle polyvalente pour les classes de 2<sup>nde</sup> 5/6/7/8 avec l'équipe de direction, les PP, les CPE, les documentalistes, l'infirmière, l'Assistante Sociale

► rencontre entre les familles, le professeur principal, les professeurs :

2<sup>nde</sup> 1 en salle E 010 avec M. Audaux

2<sup>nde</sup> 2 en salle E 008 avec Mme Ennes

2<sup>nde</sup> 3 en salle E 009 avec Mme Cornet

2<sup>nde</sup> 4 en salle E 114 avec M. Kopp

**18h45** ► réunion plénière en salle polyvalente pour les classes de 2<sup>nd</sup> 1/2/3/4 avec l'équipe de direction, les PP, les CPE, les documentalistes, l'infirmière, l'Assistante Sociale

► rencontre entre les familles le professeur principal, les professeurs :

2<sup>nde</sup> 5 en salle E111 avec M. Mayté

2<sup>nde</sup> 6 en salle E112 avec M. Fortassin

2<sup>nde</sup> 7 en salle E113 avec Mme Collot

2<sup>nde</sup> 8 en salle E107 avec Mme Chrétienne



# les interlocuteurs



- Le Professeur Principal de la classe & l'équipe pédagogique
- Les Conseillères Principales d'Education et leur équipe :  
Mme DELBREIL & Mme LONLAS
- Les Professeurs Documentalistes : Mme OURET & Mme TORRALBO  
présenteront à chaque classe le CDI, son fonctionnement pendant 1 h.
- L'infirmière : Mme DUMAS
- Psychologue de l' EN : Mme MACQUET
- Le Gestionnaire et son équipe : M. PERARD
- Le Proviseur adjoint : Mme BONNET
- Le Proviseur : M. TOURNEUR



# les moyens de communications

- ✓ Le contact téléphonique
- ✓ Le mail
- ✓ Site de la cité scolaire
- ✓ ProNote

20 avenue Georges Moutet  
Boîte Postale n° 128  
64301 ORTHEZ Cedex

05 59 67 08 00

05 59 67 17 67

ce.0640052j @ ac-bordeaux.fr

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/cite-gaston-febus-orthez/>



# Le Protocole d'accueil des élèves de seconde dans la ZAP

- **Le public:** Les élèves qui auraient pu ne pas choisir ou se voir refuser l'accès à une 2<sup>de</sup> GT par manque de motivation ou/et des résultats scolaires un peu justes.
- **L'objectif:** Garantir une meilleure réussite à ces élèves en les prenant en charge de manière spécifique dès leur arrivée au lycée.
- **L'outil:** Les collègues renseignent la fiche de liaison à l'aide de critères identiques dans l'ensemble de la ZAP et la transmettent au mois de juin aux lycées qui s'engagent alors à prendre en compte ces éléments.
- **Rencontre** en septembre entre les PP de l'élève et l'équipe éducative du lycée

## Modalités et dispositifs

- Prise en charge des élèves dans le cadre des dispositifs d'aide : AP, tutorat entre pairs, soutiens
- Suivi par le GPDS de l'établissement
- Recours aux stages passerelles (LGT et/ou LP) en cas de risque de décrochage ou de déscolarisation

# Les Projets d'Aide

*en cas de  
maladies*



**PAI**

Projet d'accueil  
individualité

**COMMENT**

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

*en cas de  
handicap*



**PPS**

Projet personnalisé  
de scolarisation

**COMMENT**

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

*en cas de  
troubles de l'apprentissage*



**PAP**

Plan d'accompagnement  
personnalisé

**COMMENT**

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

# Les dispositifs d'aide

L'accompagnement personnalisé: ciblé mathématiques et français

- Soutien ou approfondissement disciplinaire
- Aide méthodologique
- Aide à l'orientation



Le tutorat

- Aide à la définition et à la conduite du parcours scolaire
- Soutien ou approfondissement disciplinaire
- Aide méthodologique

# Les exigences

## ✓ La classe de Seconde, « Cycle de Détermination »

- élaborer son projet d'orientation pour la suite de ses études,
- réussir sa **mutation** pour passer du statut de collégien à celui de lycéen,
- acquérir de nouvelles **méthodes de travail** :



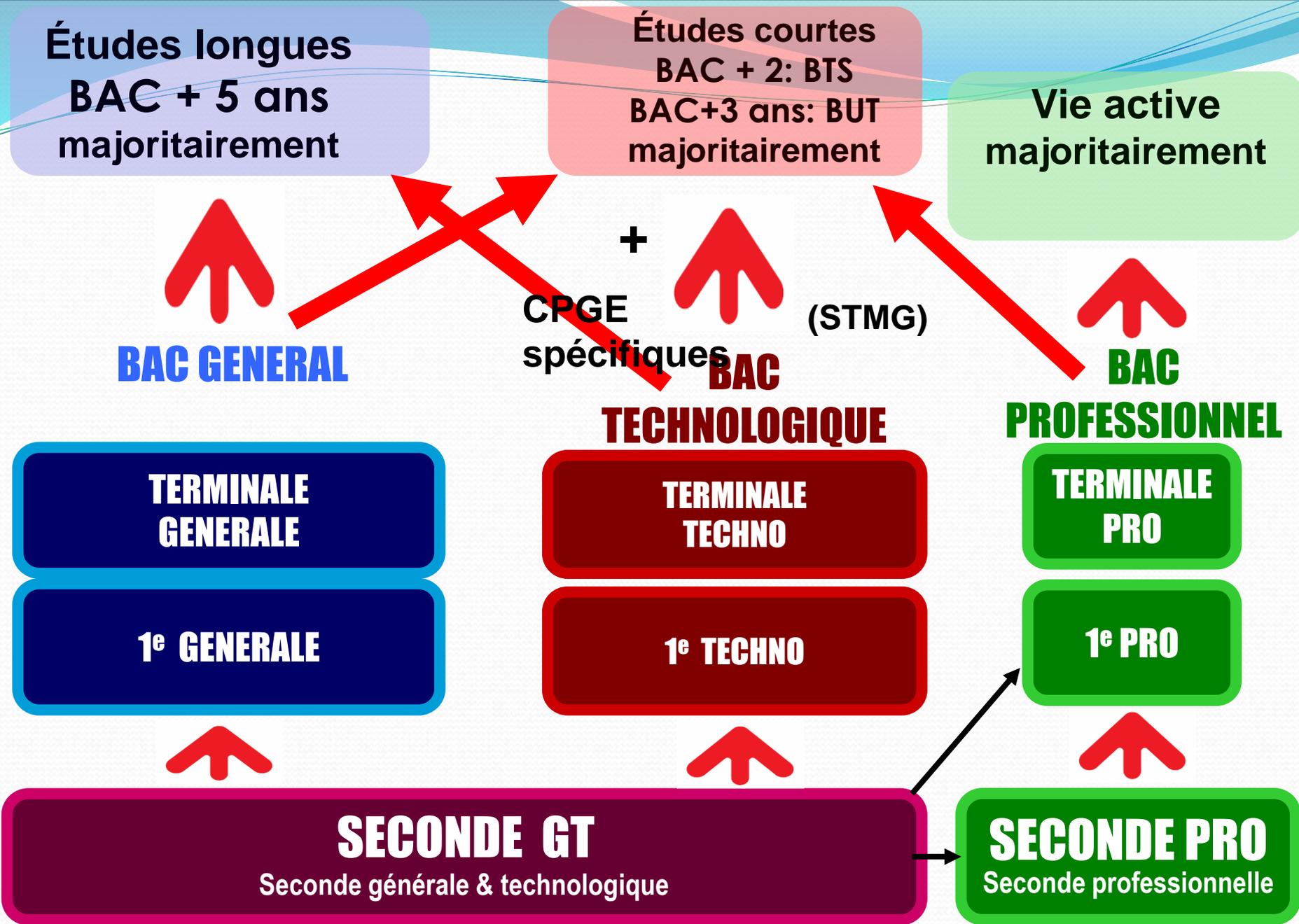
- prendre rapidement le rythme de travail au Lycée et en comprendre les exigences ;
- s'organiser pour assumer un travail personnel soutenu ;
- être actif et dynamique pour devenir autonome dans son travail et responsable dans la vie sociale .

### Par conséquent :

- Il ne suffit plus d'apprendre pour reproduire à court terme, il faut également comprendre pour mémoriser à long terme.
- Il ne suffit plus d'observer et de décrire, il faut aussi chercher, analyser, argumenter, synthétiser.
- Il ne suffit plus de travailler la veille d'un devoir pour s'assurer une note correcte, il faut s'organiser, fournir un travail régulier.

**Cette classe** doit permettre à l'élève, confronté à un large éventail de disciplines, de préciser ses goûts, de vérifier ses capacités face à de nouvelles exigences, afin de préparer le choix d'orientation qu'il devra effectuer en fin d'année scolaire. La sélection de la filière doit être préparée avec beaucoup de soin afin de valoriser au mieux les acquis et les aptitudes de l'élève. Cependant, rien n'est irréversible.

<b>Enseignements</b>	<b>Horaire élève</b>
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30



Études longues  
BAC + 5 ans  
majoritairement

Études courtes  
BAC + 2: BTS  
BAC+3 ans: BUT  
majoritairement

Vie active  
majoritairement

**BAC GENERAL**

CPGE  
spécifiques (STMG)

**BAC**

**BAC**

**TECHNOLOGIQUE**

**PROFESSIONNEL**

**TERMINALE  
GENERALE**

**TERMINALE  
TECHNO**

**TERMINALE  
PRO**

**1<sup>e</sup> GENERALE**

**1<sup>e</sup> TECHNO**

**1<sup>e</sup> PRO**

**SECONDE GT**

Seconde générale & technologique

**SECONDE PRO**

Seconde professionnelle

# Voie générale : bac général

- Enseignement théorique et abstrait
- Réfléchir / Analyser / Synthétiser
- Argumenter / rédiger
- Travail personnel important  
(analyser, commenter, argumenter, rédiger)

**3 spécialités en 1<sup>ère</sup>**

**2 spécialités en terminale**

# Voie technologique : bac technologique

- ✓ Enseignement appliqué
- ✓ observation > expérimentation
- ✓ Travail en groupe et en autonomie
- ✓ Travaux pratiques (T.P.) en laboratoire, en salle d'informatique, de technologie...

***STI2D***  
*INDUSTRIE*

***STL***  
*LABORATOIRE*

***STAV***  
*AGRONOMIE*

***STMG***  
*MANAGEMENT*  
*et GESTION*

***ST2S***  
*SANTE-SOCIAL*

***STD2A***  
*ARTS*  
*APPLIQUES*

***TMD***  
*MUSIQUE*  
*DANSE*

***HOTELLERIE***

## Les spécialités que propose le lycée:

### **Mathématiques**

**SVT:** sciences de la vie et de la terre

### **Physique chimie**

**HGGSP:** histoire géographie et sciences politiques

**SES:** sciences économiques et sociales

**HLP:** humanité littérature et philosophie

**LLCAMC:** langue, littérature anglaise, monde contemporain.

### **Cinéma audiovisuel**

### **Théâtre**

**NSI:** Numérique et science informatique

**LLCE:** langue, littérature et civilisation étrangère. Anglais ou espagnol

# Voie professionnelle : bac professionnel

- ✓ Vouloir entrer dans la vie active à moyen terme en privilégiant une formation diplômante
- ✓ Enseignement concret
- ✓ Périodes de formation en milieu professionnel (27 semaines en BacPro, 8-16 semaines en CAP)
- ✓ Grande autonomie
- ✓ Travail en équipe

Les lycées proposent des spécialités dans de nombreux secteurs.



**BATIMENT**



**SERVICES**



**INDUSTRIE**



**AGRICOLE**

Le choix des spécialités au lycée:

**De la fin de l'année de 2de à la classe de première**

Dès la 2de, vous devez réfléchir à vos choix d'orientation. Pendant cette première année de lycée, vous choisissez 3 spécialités que vous étudierez pendant la classe de 1re. Ce choix se fait en fonction de ce qui vous plaît et de ce qui vous motive, des connaissances que vous voulez approfondir et de votre projet d'orientation dans l'enseignement supérieur.

En classe de 1re, vous devrez choisir, parmi ces 3 spécialités, les 2 spécialités que vous conservez en terminale.

N'hésitez pas à vous renseigner et à échanger avec vos professeurs. Les attendus des formations de l'enseignement supérieur donnent des indications sur les compétences et les connaissances qu'il faut avoir pour réussir dans chaque formation. Ils peuvent vous éclairer dans le choix de vos spécialités, pour identifier les parcours cohérents avec votre projet.

Dans tous les cas, les différentes spécialités suivies permettent d'explorer de nombreuses possibilités. Pour vous aider à choisir vos enseignements de spécialité, l'Onisep met à la disposition des élèves de seconde l'application **Horizons21.fr**, afin de tester les combinaisons d'enseignements de spécialité et les domaines de formation et de métiers sur lesquels ces enseignements peuvent déboucher.

<https://www.horizons21.fr/>



## Rappel des personnels ressources de l'établissement



- ✓ Psychologue EN : Mme MACQUET
- ✓ CPE : Mme DELBREIL & Mme LONLAS
- ✓ CDI : Mme OURET & Mme TORRALBO
- ✓ Professeurs Principaux
- ✓ Professeurs
- ✓ Equipe de direction

Febus